



COMMISSION AUDIOVISUELLE en Nouvelle -Calédonie

Réunion du 21 mai 2013

ORDRE DU JOUR

1. LE STAND AU FESTIVAL

2. FORMATIONS

3. LA COMPETITION DE JUIN

La séance débute à 19h45, en présence d'une vingtaine de passionnés (Frédéric Benhamou, Jack Berthommier, Alain Briançon, Jean-René Deleforterie, Adeline Goyaud, Yves Gillet, Karine Lahotte, Luc Mauduit, Christelle Paillon, Bastien Preuss, Karine Rabasse,) avec les remerciements de la CAV à Frédéric pour son accueil.

1. LE STAND DU FESTIVAL

Les présences pour la tenue du stand pendant les quatre jours du festival sont rappelées et confirmées. L'activité de photos sous-marines pour enfants autour de l'aquarium est confirmée : Luc se charge de l'aquarium, Alain et Bastien de la mise en eau et Jack de l'appareil photo et des animaux.

La mise en place du stand sera faite par Alain et Frédéric et l'emplacement sera illustré par une rétrospective de toutes les affiches éditées par Frédéric depuis les débuts de la CAV.

2. FORMATIONS

Luc et Frédéric ayant répondu favorablement à la demande de Matthieu, responsable de la formation, nous prévoyons deux formations sur le traitement et le classement de photos : Luc animera une formation sur Lightroom et Frédéric une formation sur Photoshop. Ces formations se feront chacune sur deux soirées, au CTOS, les participants devant amener un ordinateur portable sur lequel sont installés ces deux logiciels (des versions gratuites existent dans les 2 cas). Les stages sont dissociables et les modalités pratiques seront données dès que les dates seront arrêtées.

3. LA COMPETITION DE JUIN

Le règlement débattu lors de précédentes réunions est validé, les inscriptions peuvent débuter. Le transport des compétiteurs sera assuré cette année par les bateaux d'Aquanature et du CSANC. De ce fait les plongeurs bouteilles devront fournir TOUT leur matériel (bouteilles et plombs compris).

Alain doit envoyer le règlement, la fiche d'inscription et l'affiche réalisée par Frédéric à tous les inscrits

de la CAV. De plus chacun doit faire autour de lui et dans son club en particulier, toute la diffusion possible. Des affiches tirées par Frédéric sont distribuées aux membres présents.

Le prix est arrêté à 4500 F par plongeur-bouteille ou par équipe d'apnéiste (compétiteur + binôme de sécurité).

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 11 juin à 18h30
chez Bastien Preuss**